



Indépendance et Direction a participé le mardi 30 août à 17h à une commission Blanchet de 1h30 en visioconférence dont l'ordre du jour était :

- 1- Point rentrée
- 2- Transports
- 3- Contexte sanitaire
- 4- Point divers

Nous étions représentés par Philippe REBISCHUNG et Anne LIVET

1- Point rentrée

Tout est fait par tous pour qu'elle soit réussie, aussi bien dans les services que sur le terrain par les personnels de direction.

Les éléments de rentrée seront présentés lors d'une conférence de presse qui aura lieu vendredi 2 septembre. La mise en place d'une cellule de rentrée a été accueillie favorablement d'après les retours reçus par le rectorat. Pas de chiffres pour le moment sur le nombre de contractuels.

Pour les adjoints-gestionnaires, il reste 2 postes non-pourvus, 2 autres qui vont se libérer et il y a 5 congés longs, des recrutements sont en cours, mais le vivier existe.

Pas de point précis pour les secrétaires de direction mais 3 lauréats de concours ayant accepté leur poste ont démissionné courant août.

Pour les postes d'adjoints, dans le 67, tous les postes sont pourvus (2 ajustements faits en août), dans le 68,

2- Transports

La situation s'est bien améliorée depuis la semaine dernière notamment grâce à la réactivité de la Région grand Est.

Dans le 68 : tous les problèmes sont résolus, la rentrée s'annonce quasi normale.

Dans le 67 : de -500 chauffeurs la semaine dernière, on est passé à un manque encore présent dans le secteur de Barr (suppression d'une ligne, 90 élèves concernés) et Sélestat (recours au train pour y pallier ou du covoiturage). La rentrée s'annonce meilleure que l'année dernière.

3- Contexte sanitaire

Situation favorable avec le niveau du Socle.

Le délai de 10 jours pour passer d'un niveau à un autre laisse du temps pour s'y adapter. La vigilance reste de mise face à la 8^{ème} vague qui est annoncée.

⇒ Importance de maintenir les bonnes habitudes (hygiène, aération, nettoyage...)

4- Point divers

En bleu, les points remontés par ID.

- Volonté de faire un GT-bilan sur les examens : *cela s'est bien passé pour les candidats mais au prix d'un travail et d'une grande fatigue pour les équipes de direction. A planifier rapidement.*
- **DNB 2022 : difficultés rencontrées par le recours tardif au sujet de secours pour le vendredi 1^{er} juillet : cela a été fait dans la ½-heure où l'autorisation de le communiquer a été donnée. Pour les résultats, ils étaient prévus à partir de 18h et ont été donnés vers 18h45.**
- Cité scolaire et loi 3DS : Comment vont être gérés les gestionnaires ? Quelle collectivité va les gérer ?
Pas de réponse précise ni générale.

- Concours supplémentaire de titularisation des contractuels : *ce sera pour le 1^{er} degré et seulement pour certaines académies, il n'y a pas plus d'information sur le lieu d'affectation*
- PHARE : généralisation MAIS avec quels moyens (HSE) ? *Rien n'est prévu, déploiement à moyen constant.*
- Préparation de la rentrée : le réajustement très tardif des structures et des DHG (01/07) mettent en difficulté les établissements et les gestionnaires des disciplines pour re-ventiler les heures et pourvoir les postes avant les fermetures administratives. Des projections purement statistiques servent souvent de base à la fermeture de classes et elles s'avèrent parfois fausses.
Effectivement, il y a eu un certain nombre d'ajustements cette année car il y a beaucoup de paramètres à prendre en compte et l'équilibre est complexe. Aimerais pouvoir stabiliser les structures plus tôt.
- Changement des chainages après le 24 août et encore des BMP non affectés au 26 août. Difficultés à pourvoir les postes dans les DNL de la filière bilingue.
Les stagiaires ont été affectés tardivement avec des quotités différentes ce qui a induit des changements sur les BMP. Il y a effectivement des difficultés en technologie, éco-gestion, DNL et dans certaines disciplines en LP mais elles sont anciennes. Des contractuels alternants ont démissionné après le 22 août ce qui a aussi entraîné des changements de chainages.
- Quelle est la position de l'EN par rapport au port de l'abaya et du kamis ?
*1^{er} principe : la fermeté mais en établissant un dialogue avec la famille et l'élève (se servir des textes art 141-5 du code de l'éducation) + Cf. Vademecum sur la laïcité à l'école.
Rédiger un fait établissement et saisir l'équipe des valeurs de la République.
Possibilité de le rajouter dans le RI après travail avec la communauté éducative.
Un cadrage sera prochainement fait par le ministère. Un travail d'harmonisation est en cours sur le Haut-Rhin.
Des réunions seront faites dans les bassins, en partie sur cette thématique*
- Qu'en est-il du programme académique de formations 2022/2023 ? quand et avec quelles modalités sera-t-il ouvert aux enseignants ?
*Lancement le 1^{er} septembre de l'EAFIC (école académique de la formation continue), (inauguration le 21/09), des inscriptions seront possibles au fil de l'eau. Ouverture mi-octobre, un courrier sera envoyé aux enseignants.
Pleinement opérationnel au 1^{er} janvier.
Ouverture de parcours de formation intercatégorielle.
Mise en place de groupes d'analyse de la pratique professionnelle pour les personnels de santé et sociaux.*
- Les spécialités de 1^{ère} générale reviennent-elles définitivement en mars ?
C'est en cours de discussion au niveau du ministère
- Quel sera le calendrier de rédaction des projets d'établissement ? Pour les établissements qui n'ont pas encore fait leur auto-évaluation, comment cela va-t-il se passer ?
Un vademecum de la Dgesci est en cours de réalisation. Les étab qui ont déjà bénéficié de l'évaluation, ils peuvent s'en saisir pour la réécriture de leur projet. Ceux qui ne l'ont pas fait, quand présentation du projet d'académie, commencer un travail en partant comme base les 4 axes de l'autoévaluation. Les projets d'établissement devront être en résonance avec le projet d'académie et les objectifs académiques. Il faut se mettre en phase avec le calendrier académique.
- Date de diffusion du nouveau calendrier prévisionnel annuel : vers le 1^{er} octobre, après les GT qui doivent encore se tenir.
- Pass-culture : ouvert à partir de la 6^è.
- Fonds sociaux : à mobiliser dès les 1^{ers} jours de la rentrée notamment pour les fournitures scolaires